



Le Manant

Flash info

n° 6 – Février 2021

LE MOT DU MAIRE

Nous allons forcément nous en sortir, mais comment ?



Les Manants le savent tous, Beaucroissant n'est pas une commune comme les autres. Petit village de 1 750 habitants, nous sommes l'un des rares

en France à organiser un événement de la taille de notre foire. Pour cette raison, la crise sanitaire qui nous frappe tous sans exceptions, nous atteint bien plus que nos voisins. Il nous faut pour organiser nos foires du personnel et des équipements. Une année normale, nous avons des ressources pour faire face, mais depuis le printemps dernier, c'est près de 1 000 000 € (un million) d'euros de recettes qui nous manquent. C'est une somme énorme !

Bien sûr nous nous sommes serré la ceinture, mais il faut bien verser les salaires de nos agents communaux. (ils sont près de 5 affectés à la foire) et les assurances, les abonnements, l'entretien des bâtiments et des matériels. Et pour la commune, contrairement aux entreprises, ni chômage partiel, ni aides de l'Etat.

Si on peut dire que jusqu'à présent, la foire nous permettait de bien vivre, aujourd'hui son absence nous place dans une situation plus que périlleuse. Bien sûr nous allons avoir quelques aides des grandes collectivités et les banques vont également nous prêter de l'argent, mais une fois la foire repartie, il faudra bien les rembourser.

Nous réduirons nos investissements et nos dépenses, mais tout cela sera-t-il suffisant ?

Depuis le début de l'année nous examinons toutes les possibilités qui se présentent à nous. Il y a les semaines qui viennent et aussi les années futures. La question cruciale sera le financement des projets vitaux pour la commune, l'extension de l'école et l'aménagement de la place du village en particulier.

Antoine Reboul

VACCINATIONS

Le CCAS en action

Elles sont peu nombreuses, les personnes qui nous ont directement sollicités. Mais quelques-unes d'entre elles, qui avaient des difficultés pour obtenir un rendez-vous, pour se faire vacciner contre la Covid 19, nous l'ont fait savoir. Christiane Carneiro, dans le cadre du CCAS, a fait le nécessaire pour débloquer la situation.

Dans les semaines qui viennent, n'hésitez pas si vous-mêmes ou un de vos proches rencontre les mêmes difficultés.

Centre vaccination St-Etienne de St-Geoirs
04 76 93 94 73

Christiane Carneiro 06 68 52 96 15

FOIRES DE BEAUCROISSANT

La 3^e annulation étrangle nos finances

Il y a comme un ton de résignation dans la voix de ces exposants, qui appellent au service foire et qui comprennent bien pourquoi, pour la troisième fois, la commune en a été réduite à annuler la foire. Ce fatalisme dans les paroles cache mal pourtant, la détresse de certains, qui en tant que commerçants itinérants n'ont pas d'autres solutions pour se retourner.

Nos associations, elles aussi, déjà privées d'activités avec la fermeture des équipements, ne pourront pas ce printemps tenir les parkings de la foire. Pour beaucoup, c'est la plus grosse rentrée d'argent de l'année. La municipalité est bien consciente de la situation. Elle réunira prochainement les dirigeants des associations pour envisager avec eux comment leur venir en aide.

L'exercice ne sera pas si aisé parce que les finances de la commune sont fortement affectées par ces annulations successives.

Pour nous c'est un peu la quadrature du cercle, pas de recettes et des dépenses, salaires et charges incompressibles. Nous regardons devant et examinons toutes les solutions pour nous en sortir.



Le champ de foire restera vide une nouvelle fois ce printemps. Outre la déception des exposants et des amoureux de la foire, c'est l'impact financier qui nous touche. Associations, exposants, propriétaires, Commune, pour chacun d'entre nous les conséquences sont lourdes.

Bien plus qu'une histoire de gros sous



Au dire de Pierre Fouque, ancien maire de Beaucroissant, la foire n'aurait même pas été annulée pendant la guerre, ou peut-être en 1941...

On comprend que la foire soit pour tout Manant un événement qu'il a au cœur et qui revient chaque année, de façon incontournable. Il a rythmé la vie de centaines d'habitants. Au premier rang de ceux-ci, tous ceux qui s'impliquent à travers leurs parkings, leurs buvettes ou leurs stands en tant qu'exposants. Mais il y a aussi tous les autres qui comme visiteurs, tout gamins, venaient au bras de leurs grands-parents « faire leurs premières foires ».

Les entendre parler, les entendre évoquer leurs souvenirs nous fait toucher du doigt combien « La Beaucroissant » c'est bien plus qu'une histoire d'argent, toute une tradition, une convivialité, toute une jeunesse, avec laquelle nous voudrions renouer très vite.

FINANCES DE LA COMMUNE

Comment franchir cette mauvaise passe

Comme un ménage, nous regardons ce qui nous reste à la fin de l'année. C'est le travail de la Commission des Finances. Un premier arrêté des comptes de 2020 montre que le déficit est, malheureusement comme prévu, aux alentours de - 300 000 €. Un trou qui va se creuser encore avec la dernière annulation.

La question est maintenant d'établir le budget prévisionnel 2021, qui sera voté par le Conseil municipal fin mars. Il nous faut faire le total des dépenses incompressibles (par exemple les frais de personnel, l'entretien des routes), regarder les investissements prévus (la réfection du stade de foot, celle de l'aire de jeu...) et voir ceux que l'on sera obligé de reporter.

De l'autre côté il y a les recettes. C'est là que le bât blesse. Evidemment il faut prendre en compte les fameux 300 000 € et plus, qui nous manquent déjà. Et puis regarder quelles sont nos sources de financement. Il s'agit des impôts, des dotations de l'Etat et des autres collectivités. Répondant à notre demande, le Département va nous soutenir à hauteur de 150 000 € et nous l'en remercions vivement. La Région aussi, par la voix de son Président, nous a promis une aide. Nous attendons sa notification...

Enfin comme cela ne suffira pas, nous avons décidé en Conseil municipal d'avoir recours aux banques, pour qu'elles nous ouvrent plusieurs lignes de crédit, des avances de trésorerie en quelque sorte, en attendant que nous puissions réorganiser nos foires. Tout cela suffira-t-il ? C'est ce sur quoi nous travaillons.

MARCHÉ DU VENDREDI

Nouveaux horaires



Notre petit marché vient de traverser un hiver parfois rigoureux et il a dû s'adapter au couvre-feu en décalant ses horaires (15h – 18h). C'est une contrainte pour certains marchands. Trop tôt, en particulier pour le poissonnier, qui vient de loin. Heureusement les jours s'allongent et nous allons pouvoir troquer le vin chaud contre de la sangria. *A consommer modérément.*

PERSONNEL COMMUNAL

Nouvelle Secrétaire générale



Claire Maillot et Vanessa Anzellotti, l'une, s'en va, l'autre arrive, mais elles sont en « tandem » encore quelques temps, pour la passation des dossiers.

Poste stratégique dans une mairie, la Secrétaire générale est la responsable de la gestion et de l'administration de la commune.

Claire, notre Secrétaire générale depuis 20 ans, se prépare depuis longtemps déjà à une nouvelle vie professionnelle. Elle a passé ce 1^{er} mars le témoin à une nouvelle venue, Vanessa Anzellotti, mais restera encore quelques semaines avec nous pour assurer la transition.

Dotée d'une sérieuse expérience dans la commune de Saint-Marcellin, Vanessa, 40 ans, souhaitait prendre de nouvelles responsabilités. Elle a choisi Beaucroissant, qu'elle connaît déjà un peu, étant originaire de Rives.

Les élus de Beaucroissant souhaitent la bienvenue à la nouvelle arrivante et pleine réussite à toutes les deux, dans leurs carrières respectives.



PanneauPocket

Téléchargez gratuitement l'application pour être alertés par la commune.

Plus d'information : www.panneaupocket.com
Ou des conseils Guy Carmona 06 07 31 66 04

Le Manant BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de publication Antoine Rebol

Comité éditorial Michelle Ciavatti

Christiane Cameiro, Guy Carmona, Hugo

Galatioto, Gérard Giroud-Piffoz, Manuel G-

omez, Stéphanie Roux, Patrick Roy.

APRÈS PLUS D'UN AN DE FERMETURE

Une boulangerie à l'automne...



Après les huisseries qui ont été complètement changées à l'automne dernier, les agents de la commune, ici Vincent Desforges et Guy Despierre, ont démarré les travaux dans l'appartement. Une remise en état indispensable après 37 ans !

Un vrai boulanger

A la suite d'une annonce publiée sur le site « SOS Villages », une bonne vingtaine de candidats potentiels de toute la France nous ont contactés. Après une dizaine de visites étalées ces trois derniers mois, sur quelques repreneurs sérieux, il est resté deux finalistes. Notre choix s'est porté sur un vrai boulanger appuyé par un minotier. La municipalité lui a proposé une location-gérance sur deux ans, afin de rester pour commencer, propriétaire du fonds et du matériel, ce qu'il a accepté. Il se charge de réinstaller le matériel, remettre en état le local de production et le magasin.

« *Quand aurons-nous du pain à Beaucroissant... et des croissants ?* ». Cette réouverture, nous l'attendons tous depuis que le dernier boulanger a mis la clé sous la porte en janvier 2020. Pendant plusieurs mois, la commune n'a pas eu son mot à dire car le Tribunal de Commerce était maître du jeu. En rachetant à l'automne le fonds de commerce avec l'accord du Conseil Municipal, nous avons repris notre liberté d'action. En attendant l'installation du magasin, Gérard Giroud-Piffoz, Adjoint aux Travaux et Guy Carmona, Conseiller délégué, ont lancé la rénovation du logement, très dégradé. Il fallait d'abord l'isoler, car nous ne pouvions mettre en location une passoire énergétique. Il faudra aussi revoir plomberie, chauffage, électricité et refaire tous les sanitaires. Un gros travail pour le personnel communal souvent appelé à des tâches plus urgentes. Il est également convenu que le boulanger locataire se charge des peintures et sols.

Tout cela prendra un peu de temps, sans parler des démarches administratives en vue de la réouverture du commerce au public. Mais si tout va bien, on peut espérer voir un boulanger et sentir l'odeur du bon pain sur la place du village en septembre prochain.

L'école passée au scanner

L'étude de programmation des travaux d'extension de l'école a été lancée en janvier. La commune a confié cette mission à Territoires 38, société départementale d'aménagement. Avant toute opération, il faut poser un diagnostic sur le bâtiment - ce qui marche et ce qui ne marche pas -, écouter les enseignantes et le personnel communal, qui connaissent mieux que personne les qualités et les défauts du groupe scolaire. Plusieurs audits ont ainsi été réalisés avec les différents intervenants.

Il faut aussi effectuer une mise à jour des plans et une numérisation du bâtiment. Le bureau de géomètres experts Sintegra, choisi par la commune, est intervenu dans l'école pendant les vacances de février, quand les enfants étaient absents.

La méthode innovante utilisée a été celle de la « lasergrammétrie ». Il s'agit d'un scanner laser à balayage, qui permet de faire un état des lieux complet en 3D du bâtiment. L'architecte, qui interviendra ultérieurement sur les lieux, disposera ainsi d'un outil très au point pour travailler sur le bâtiment.

CAPTAGES

Mieux protéger nos ressources en eau



Dominique Milan, de la société Espacs, Olivier Touillet de la CCBE et Gérard Giroud-Piffoz, Adjoint aux travaux, ont contrôlé les périmètres de protection immédiat et rapproché du captage du Bain, qui viennent d'être clôturés.

En janvier, la commune avait prévenu tous les riverains des captages : les travaux de mise en conformité allaient démarrer sous peu. Effectivement, les agents de la Communauté de Communes de Bièvre Est se sont activés en février pour clore les périmètres de protection du forage du Bain qui alimente non seulement Beaucroissant, mais aussi Renage.

Il s'agit de protéger la qualité de la ressource en eau et d'éviter l'occupation intempestive du terrain, en particulier pendant la Foire de septembre. Deux grillages encerclent désormais le périmètre immédiat et le périmètre rapproché du captage ; un portail d'entrée sécurisé avec portique anti-caravanes a été posé.

Pour autant, la vie ne s'arrête pas : l'accès au terrain de football reste possible pour les personnes autorisées, ainsi que le passage des agriculteurs pour accéder aux parcelles qu'ils exploitent.

TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE

La réfection du toit est achevée



Retardé par les intempéries du mois de janvier, le changement des bacs acier qui recouvrent les toits du gymnase et de la salle des fêtes s'est finalement terminé mi-février.

Pour les 40 ans du club Amitiés Loisirs en juin 2019, le repas dans le gymnase s'était terminé dans les seaux d'eau et les serpillères, pour éponger des fuites par dizaines. De nombreux entraînements des sports collectifs étaient eux aussi perturbés par ces fuites. On avait bien essayé de les colmater, mais rien n'y avait fait !

Avec les subventions de l'État, la Région et du Département (à hauteur de 75%), la précédente municipalité avait donc pris la décision de refaire le toit. Un investissement important, mais indispensable de près de 125 000 €. C'est l'entreprise Iovini de Renage, qui a été retenue à la suite d'un appel d'offres. C'est donc elle qui a procédé au changement des bacs acier qui recouvrent l'isolation phonique et thermique. Chaque plaque fait la largeur du toit, en un seul morceau, évitant ainsi les risques d'infiltrations rencontrés dans la précédente installation.

A NOTER - Les anciennes tôles, qui ont été démontées seront pour partie réutilisées par la commune. Les tôles restantes seront proposées aux habitants qui le souhaitent, moyennant un petit don pour le CCAS, le Centre d'action sociale de la commune, dont le budget est bien difficile à boucler pour cette année 2021.

Les personnes intéressées doivent se signaler au plus tard le 31 mars auprès de la mairie.

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Mais pourquoi avoir choisi BeeWatt ?

La question peut se poser en effet. Pourquoi la commune n'a-t-elle pas fait installer les panneaux elle-même, plutôt que de confier l'opération à la société BeeWatt ? Elle aurait pu ainsi bénéficier en direct de la vente d'électricité.

En réalité, le calcul n'est pas si favorable.

En réalisant l'opération en direct, il fallait emprunter 78 014 €. Nous aurions alors touché le montant de la vente d'électricité, diminué des charges, soit une recette nette annuelle de 4 380 €. Il nous aurait donc fallu environ 18 ans pour amortir l'investissement. Sur 20 ans, seules les 2 dernières années auraient été rentables, permettant au final un bénéfice de 10 424 €.

En confiant l'opération à BeeWatt, la commune lui loue le toit du gymnase 600 € par an, elle n'a aucun frais à engager, rien à faire, et au bout de 20 ans le bénéfice pour Beaucroissant est de 12 000 €.

A vrai dire, ce ne sont pas ces quelques euros d'écart qui nous ont motivés.

BeeWatt n'est pas une société commerciale venue « d'on ne sait où » profiter d'une aubaine. **C'est une Centrale villageoise, qui fait travailler les gens du pays.** Elle fonctionne comme une coopérative, dans laquelle chacun d'entre nous peut acheter des parts. Les dividendes seront limités à 5% du montant des parts et versés pas avant 2023. Pas de quoi faire fortune, mais juste de participer à une opération citoyenne !

BeeWatt amortit ses frais fixes, ses frais d'études et obtient de meilleures conditions de ses fournisseurs parce qu'elle investit sur plusieurs toits (Oyeu, Beaucroissant, Apprieu pour commencer). Et surtout BeeWatt pourra réinvestir ses bénéfices dans de nouveaux projets de développement durable, chose que nous n'aurions pas pu faire tous seuls.

Le développement durable pour la commune c'est bien, à plusieurs c'est mieux !

Coût de l'investissement en direct			
COÛT		RECETTE ANNUELLE - CHARGES	
TRAVAUX	60 480	VENTE ÉLECTRICITÉ	8 200
ETUDES - FRAIS ADMIN	7 344	MAINTENANCE	726
BRANCHEMENT	2 000	ASSURANCES	978
GARANTIE ONDULEUR	8 190	TURPE	634
		GESTION	650
		INTÉRÊTS EMPRUNT	832
COÛT TOTAL	78 014	RECETTE NETTE	4 380

PANNEAUX SOLAIRES

La pose est terminée !



Photos Guy Carmona

En une semaine, la société Lumensol de Rives, a réalisé la pose des 232 panneaux photovoltaïques sur le toit du gymnase orienté au sud-est. Une surface totale de 407 m² de panneaux, qui devraient produire l'équivalent de la consommation de 80 personnes. (*l'Energie partagée*).

C'est la Centrale villageoise BeeWatt qui a mené l'opération. La commune ne fait que louer son toit, comme l'ont fait également Apprieu et Oyeu. Pour ces municipalités, c'est une façon de participer au développement des énergies renouvelables, sans déboursier d'argent, puisque l'investissement est réalisé par BeeWatt.

Les travaux d'installation sont terminés, dans l'attente du branchement sur le réseau EDF, qui devrait intervenir dans les mois qui viennent par le gestionnaire de réseau Enedis.

A Oyeu l'installation inaugurée



Précédant Beaucroissant de quelques semaines, le gymnase du Fayard à Oyeu vient lui également d'être équipé d'une centrale photovoltaïque.

Sylviane Colussi, conseillère départementale, Monique Limon, députée de l'Isère, Christophe lohner et Philippe Lombard d'Enedis (en arrière-plan), Didier Rambaud, sénateur de l'Isère et Jean-Claude Chenu, naturaliste et vice-président de BeeWatt, avaient répondu à l'invitation de Michel Forgue, président de BeeWatt et élu du Grand-Lemps (3^e sur la photo).



- Combien puis-je investir : à partir de 100 euros
- Où va l'électricité produite : elle est ré-injectée sur le réseau Enedis
- Quelle est la durée minimum de mon investissement : 5 ans minimum
- Quand toucherai-je les 1^{er} dividendes : à partir de 2023
- À quoi sert l'argent investi : à installer des panneaux photovoltaïques, développer de nouveaux projets
- Comment sont prises les décisions : 1 actionnaire = 1 voix quel que soit le nombre de parts
- Quel est l'objectif de la société : développer un maximum de projets citoyens tout en rémunérant les actionnaires
- Sur quel territoire : Communauté de Communes Bièvre Est et communes limitrophes. Pour prendre une part, il suffit d'avoir un lien familial ou affectif avec le territoire

SECURITE DEVANT L'ECOLE

Retour au calme avec la bonne volonté de tous



Manuel, Christiane, Michelle, élu(e)s à la Commune ou Marie-Claire, parent d'élève, et plusieurs autres volontaires se sont « donné la main » tout au long de la semaine pour accompagner le nouveau dispositif d'accueil des élèves, mis en place ce lundi 22 février. Ça s'est très bien passé. Merci à tous !

Le constat avait été malheureusement sans appel. Compte tenu des nouvelles entrées directes dans les classes et malgré la tentative de discipliner un peu les arrêts des véhicules et le stationnement, le problème devant l'école était resté entier.

Craignant qu'il n'arrive malheur, sous la houlette de Christiane Carneiro, Adjointe à la vie scolaire et Patrick Roy, Adjoint en charge de la sécurité routière, plusieurs réunions se sont déroulées en concertation avec Liliane Brault, Directrice de l'école d'une part et les représentantes des parents d'élèves, Virginie Tirado et Vanessa Besson-Miguet, d'autre part.

La solution, très rapidement, a été d'interdire le stationnement devant l'école et d'inciter tout le monde à utiliser l'un des cinq parkings, de part et d'autre du bâtiment.

Reconnaissons que les parents d'élèves et les accompagnants ont fort bien joué le jeu. Très rapidement tout le monde a adopté ce nouveau fonctionnement, qui c'est vrai, oblige certains à faire quelques dizaines de mètres de marche en plus !

LA VOIX DE LA MINORITÉ

Depuis ce début de mandat, on nous répète que les finances communales sont mal en point, que c'est une période de « vaches maigres » parce que le contexte sanitaire actuel contraint à l'annulation successive des foires. Nous sommes bien conscients que cette situation est problématique, pesante et sans visibilité concrète pour l'instant.

Mais le développement de notre village, les investissements en faveur de l'amélioration de la vie des habitants dépendent-ils uniquement des foires et de leurs bénéficiaires ? Comment font les très nombreuses autres communes qui n'ont pas de grandes manifestations et qui sont pourtant bien plus avancées que nous ?

Inutile de regarder bien loin pour s'apercevoir que, même sans foires, des communes assez similaires à la nôtre voire plus petites parviennent à faire émerger des infrastructures modernes, utiles, efficaces, agréables. Beaucroissant fonctionne avec deux budgets distincts : le budget foires et le budget communal. Le premier, nous ne pouvons pas le nier, est fortement impacté.

Mais cela empêche-t-il réellement le second de s'engager dans des investissements essentiels, comme on a tendance à nous le laisser entendre ?

Il ne faudrait pas que les foires, qui font partie intégrante de notre patrimoine, soient un obstacle à l'évolution de notre village.

Souhaitons donc que des projets attendus puissent se concrétiser et évidemment que nos foires puissent être relancées dans une vraie dynamique dès que possible.

Vous pouvez nous retrouver sur Facebook « Beaucroissant : la voix de la minorité ».

Une idée lumineuse !



En attendant de pouvoir répondre efficacement aux « zones d'ombres » dans Beaucroissant la nuit tombée, nous proposons un **mousqueton lumineux** qui s'accroche à n'importe quelle fermeture éclair, poignée de cartable ou ceinture. Il est muni d'un système d'éclairage LED à 2 modes de fonctionnement (fixe et clignotant).

En vente à 2 € (prix coutant), il est disponible en mairie aux heures d'ouverture et occasionnellement sur le marché du vendredi après-midi.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Feu clignotant au Pont de Champ



En faisant le tour du rond-point du Pont-de-Champ pour entrer dans Beaucroissant, qui n'a pas eu l'inquiétude de se faire couper le passage par un véhicule arrivant trop vite ?

Pour répondre à ce problème et alerter les automobilistes circulant en direction de Grenoble, le groupe sécurité routière a interrogé les services du Département, compétents sur cet axe. Ceux-ci ont proposé l'installation d'un feu clignotant. Il vient d'être implanté en amont du rond-point.

ÉTAT CIVIL

Naissances

- 04/01/2020 BONETTI Manon
- 29/01/2020 CLEMENT Owen
- 16/03/2020 CRUARD Issa
- 03/04/2020 BOURNAY Joannes
- 10/05/2020 JACQUET Margot
- 07/07/2020 ALVES Soan
- 31/07/2020 ESTACHY Balian
- 31/07/2020 FERNANDES Lyandro
- 31/08/2020 VINCIGUERRA Warenn
- 02/09/2020 SELLES Lucyana
- 20/09/2020 BONNET Julia
- 30/09/2020 GARET Amaury
- 27/10/2020 DEVILLE Léa
- 18/11/2020 DECOURSSIÈRE Sohan

Mariages

- 20/06/2020 TELLIER Aurélie / CORDEIRO Franck
- 02/09/2020 SAINT MARTIN Mélanie / ESTACHY Frédéric
- 29/12/2020 DYEN Nathalie / ZOCCHI Fabien

Décès

- 01/01/2020 GAGNOL Yvette
- 27/01/2020 CHABOUD Emile
- 15/03/2020 PARIS Claude
- 26/03/2020 GOGUET Daniel
- 08/04/2020 CHORIER Emilienne
- 09/05/2020 CHOLET Josette
- 02/06/2020 SANCTOZ-COTTIN Gérard
- 13/06/2020 BERGER Jacques
- 16/06/2020 BAEZA Adolphe
- 23/06/2020 ASSIER Pierre
- 27/06/2020 SIMONCINI Adrienne
- 10/08/2020 DUFOUR Berthe
- 23/08/2020 MIBORD Gilbert
- 01/09/2020 JACQUEMART Gisèle
- 15/10/2020 DUCROS Simone
- 06/11/2020 CHAVANNE Olivier
- 29/10/2020 JANIN-GADOUX Marguerite
- 13/11/2020 BOCHET-CADET Marie
- 17/12/2020 POULET Georges
- 27/12/2020 NARDY André